

**PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE N°2 DU 9 février 2023**

Nom	Fonction	Présents	Nom Prénom	Fonction	Présents	
M. Milon	Membres de droit	Provisseur <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Bonnin	Représentants agents	<input type="checkbox"/> (exc)	
Mme Guillon		Provisseur adj <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Laloge		<input checked="" type="checkbox"/>	
M.me Izougarhane		CPE <input checked="" type="checkbox"/>	Mme Douillard		<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Jourdan		Agente comptable <input checked="" type="checkbox"/>	Jeanne Brochard	<input type="checkbox"/>		
M. Jaurat		DDFPT <input type="checkbox"/> (exc)	Jules Chanut	<input checked="" type="checkbox"/>		
M. Chéreau	Représentants des collectivités territoriales	<input type="checkbox"/>	Paul Garnier	Représentants des élèves	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Bernard		<input checked="" type="checkbox"/>	Pauline Passicos		<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Durand		<input type="checkbox"/> (Exc)	Alexane Peroys		<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Limouzin		<input type="checkbox"/> (Exc)	Mme Ragot		<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Tesson	Personnalité Qualifiée	<input type="checkbox"/>	Mme Bodier	Représentant des parents	<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Lefebvre	Représentants des personnels enseignants	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Le Corre		<input checked="" type="checkbox"/>	
M. Trigodet		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Aligne		<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Pasquier		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Moreau		<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Mankiewicz		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Daudies	Fondée de pouvoir (Invitée)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Ceppe		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Plouhinec		<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Rouillon		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme De Lépine	Professeurs stagiaires invités	<input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Michon		<input checked="" type="checkbox"/>	M. Poirier		<input checked="" type="checkbox"/>	
				Mme Hallé		<input type="checkbox"/> (exc)

SOMMAIRE:

- 1°) PV du CA du 24 novembre 2022
- 2°) Informations générales
- 3°) **Répartition des moyens 2023-2024**
- 4°) **Création et répartitions des postes profs**
- 5°) Questions financières
- 6°) Voyage et Plan prévisionnel des sorties
- 7°) Conventions diverses
- 8°) 4 questions diverses

- Début du CA 18h04
- 24 personnes présentes + 4 invités non votants

1 – PV du CA du 24 novembre 2022

Pour l'acceptation sans modification du compte-rendu du précédent Conseil d'administration réunit le 24 novembre 2022, M. le Provisseur procède au vote :

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

2 – Informations générales

M. le Provisseur donne plusieurs informations aux membres du Conseil d'Administration :

- Les portes ouvertes du lycée samedi 4 février ont permis d'accueillir 3600 visiteurs (comptage seulement des personnes qui sont au moins au niveau 4e). Ce chiffre est en hausse par rapport à l'année dernière
- La situation financière se stabilise grâce

- Au plan d'économie d'énergies : baisse consigne de température (19°C) et circulations non chauffées
- Un "amortisseur financier" se met en place pour les prix de l'électricité
- Des recettes supplémentaires : location internat, Greta, ...
- Les améliorations et la maintenance du bâti continuent : les plans de réhabilitation du pôle scientifique ont été proposés ; la décision de rénovation des toitures terrasses de l'externat est actée pour 2023.
- Deux projets innovants sont en cours
 - Projet Egalité et Ambition a été accepté avec les moyens associés
 - Projet prévention du mal-être et centre Papillon est en bonne voie
- L'établissement sera sans doute centre d'examens pour l'ensemble des épreuves du baccalauréat général

3. Répartition des moyens 2023-2024

M. le Proviseur présente les effectifs prévisionnels arrêtés.

Il y aura l'an prochain une classe de 1ère générale en moins, mais une 2e classe de STI2D sera ouverte en 1ère et une autre classe en terminale STI2D. Des moyens sont donnés pour ces ouvertures, pour 2 classes à faibles effectifs. Il est souligné l'important nombre de démissions d'étudiants en BTS AV et DNMADE (problématique nationale). En bilan : moins d'élèves mais plus de classes.

M. le Proviseur présente ensuite les prévisions d'effectifs de groupes.

- Les prévisions pour les spécialités 1ère sont établies à partir des chiffres issus des effectifs de septembre 2022.

- Un nouvel enseignement de maths en 1ère apparaît dans le tronc commun pour les élèves qui ne choisissent pas la spécialité mathématiques. Les moyens sont donc donnés pour 4 groupes, correspondant aux 133 élèves qui ne prendraient pas la spécialité mathématiques. Une interrogation demeure sur la répartition réelle de ces effectifs.

- Les prévisions pour les spécialités de Terminale sont basées sur les groupes actuels avec la tendance d'abandon de l'an dernier.

- La poursuite de la spécialité SI (Sciences de l'Ingénieur(en Terminale se fera par le CNED comme cette année (financé par l'établissement)).

- La dotation en DGH est faite en correspondance de ces prévisions. C'est la plus forte des lycées de Vendée. Elle est stable malgré une augmentation en STI2D mais une classe de 1ère générale en moins. Le ratio HP et HSA est meilleur que l'an dernier.

- Le projet innovant est financé hors DGH (pour l'instant sans fléchage HP, IMP ou HSA). Donc M. le Proviseur valide le choix de financer le double professeur principal de seconde avec les moyens du projet innovant.

- La structure de l'établissement reste identique. Il n'y aura pas de nouvelles spécialités ouvertes.

- La spécialité SI reste proposée en 1ère mais la question de son maintien est posée : les représentants des parents seraient pour la supprimer, alors que les représentants des professeurs seraient pour garder cette offre. M. le Proviseur ajoute que c'est un plus pour les dossiers Parcoursup des élèves pour certaines filières et met en avant l'aspect humain avec le maintien de postes profs.

- La proposition de ne pas créer l'option mathématiques de Terminale en continuité de celle de 1ère est retenue.

- L'augmentation des effectifs en STI2D est rappelée : 42 élèves en 1ère, 38 élèves en Terminale. Il est à noter que la STI2D est une section qui continue d'attirer... au moins au Lycée Léonard de Vinci.

M. le Proviseur estime que la proposition des 15 classes de seconde à 27 ((faite en conseil pédagogique en date du 24 janvier) comporte trop d'inconnues à ce stade (réalité des effectifs de juin, réalité du projet innovant, besoin d'un retour des équipes disciplinaires). Cette proposition sera examinée au CA de juin (les représentants des enseignants insistent pour anticiper la réflexion, permettre à toutes les équipes d'avoir tous les éléments et conséquences d'un tel changement avant de prendre une décision, un sondage auprès des personnels enseignants est aussi suggéré).

La répartition reste identique sur toutes les sections de l'enseignement supérieur.

M. le Proviseur présente ensuite l'utilisation des marges d'autonomie et la répartition RH associée. Une création de poste en mathématiques est proposée. M. le Proviseur précise que la ventilation des marges d'autonomie et la répartition des moyens associée est seulement donnée pour information (pas de vote à ce stade de l'année : cela sera revu en juin avec des données plus stabilisées lors d'un autre conseil d'administration).

4 - Création et répartition des postes professeurs

C'est le projet innovant qui finance le double PP de seconde. Le lycée est très bien doté en termes d'heures.

La question de maintenir les SI en 1ère est à se poser quand on sait que les SI ne seront pas proposées en Term (cours au CNED ou abandon).

L'option mathématiques n'est pas reconduite l'année prochaine en raison du fait que les élèves qui l'ont prise cette année n'ont pas la possibilité de la poursuivre en Terminale (seule la proposition de raccrocher aux maths complémentaires leur est accordé ce qui paraît très difficile). C'est clairement vu comme une impasse.

La réflexion autour de la création éventuelle de 15 classes de secondes sera décidée en juin.

Au niveau de l'affectation des heures, on nous donnerait 1960 heures et on consommerait 1947 heures.

On ne peut pas voter la répartition actuelle car trop incertaine mais on peut déjà voter la création d'un poste en mathématiques en raison du besoin de la discipline.

Création d'un poste définitif en mathématiques		
Pour	Contre	Abstention
24	0	0

création d'un poste définitif en Physique-Chimie suite à la neutralisation (pour un an) d'un poste de Physique appliquée		
Pour	Contre	Abstention
21	0	3

répartition des postes proposés en correspondance de la répartition prévisionnelle		
Pour	Contre	Abstention
24	0	0

M. Proviseur précise que des ajustements seront possibles en juin.

5 – Questions financières

5.1 – Bilans financiers des voyages

Mme Daudiès, fondée de pouvoir et adjointe à l'agence comptable, présente le bilan financier des voyages des BTS Audiovisuel à Noirmoutier et des DNMADE3 à Noirmoutier. Ces bilans financiers ont atteint l'équilibre recettes-dépenses. Un bilan pédagogique de ces voyages va être réalisé prochainement.

Pour l'acceptation des bilans financiers des deux voyages à Noirmoutier, M. le proviseur procède au un unique vote :

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

5.2 – Décision budgétaire modificative (DBM)

Mme Jourdan, Agente comptable et adjointe gestionnaire présente les décisions modificatives mises en place pour information. Celles-ci sont beaucoup liées à des ajustements du fait des contraintes budgétaires liées à l'augmentation des prix. Elles agissent sur les lignes des fonds sociaux, Erasmus et sur les amortissements.

Des subventions ont été obtenues par la Région pour lutter contre la précarité menstruelle, une subvention a été donnée pour la viabilisation (gaz).

6 - VOYAGES ET PLAN DE SORTIES

- **Intention de voyage au ski :**

Voyage prévu fin janvier/début février 2024 dans les Pyrénées ou en Andorre. 50 élèves de l'option EPS 1ère et Terminale + 5 accompagnateurs. 450 euros par famille (budget maximum). Dès que les tarifs 2024 seront sortis, l'équipe d'EPS doit réserver via un voyageur son séjour afin de bloquer les prix et éviter un coût encore plus élevé. Ils penchent pour les stations de Piau Angaly ou Andorre pour être certains d'avoir de la neige. Ils avaient au préalable pensé partir dans les Alpes mais le transport étant plus complexe à obtenir (distance plus grande) ils sont contraints de rester dans les Pyrénées.

Une représentante des personnels enseignants demande s'il s'agit d'un voyage au ski ou bien d'un voyage montagne, et si l'absence de neige est anticipée dans ce projet de voyage. Un représentant enseignant précise que le lieu de résidence va être choisi pour que ce problème ne se pose pas et que la neige soit "garantie".

Une représentante des parents d'élèves propose à l'équipe enseignante en charge de cette préparation de regarder ce qui est proposé dans la station de Font Romeu.

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

- **Plan de sorties :**

M. le Proviseur présente un tableau synthétisant les sorties prévues sur la période janvier/juin 2023. Treize nouvelles sorties sont prévues sur cette période. Sept d'entre-elles sont financées par la part collective du Pass culture (hors transport). Le budget global est de (environ) 3800 euros (essentiellement du transport). Ainsi, 50% du budget annuel "culture" 2023 est dépensé sur la période janvier/juin 2023. Il reste donc un budget proche de 6000 euros pour la période septembre/décembre 2023.

Un représentant des personnels enseignants demande s'il sera possible d'organiser une autre sortie après ce vote. M. le Proviseur indique l'objectif d'anticiper au maximum pour ne pas avoir à réaliser des arbitrages lorsque le budget ne le permettra plus.

Pour l'acceptation du plan des sorties culturelles à venir, M. le Proviseur procède au vote :

Pour	Contre	Abstention
23	0	1

7 – Conventions diverses

M. le Proviseur présente des conventions entre le lycée Léonard de Vinci et des partenaires :

- **Convention avec ETS pour le TOEIC :** évaluation des niveaux d'anglais des lycéens. L'établissement envisage pour l'année prochaine de rendre ces tests obligatoires et d'intégrer ce coût dans les frais d'inscription (30e)
- **Convention avec AROEVEN pour le BAFA :** une formation BAFA est proposée aux volontaires en juin 2023 organisée par l'AROEVEN (Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale). Mme Izougarhane CPE précise qu'il s'agit d'un projet mis en place par les élus du CVL. Une question est posée à propos de la proposition de Terres de Montaigu de proposer le BAFA à un euro. Il s'agit de se demander si ces deux dispositifs sont compatibles. Il semble que oui.
- **Convention avec EuropaNantes pour les DnMade1 :** il s'agit d'une collaboration pour les que les étudiants créent des outils de communication et des visuels.

M. le Proviseur demande donc l'autorisation de signer ces 3 conventions et procède au vote :

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

8 - Questions diverses

8.1 - Questions des représentants des enseignants

Après la tenue du conseil pédagogique et la proposition de 15 classes de seconde à 27 et ses conséquences (AP disciplinaire repensé différemment, proposition de fin des dédoublements en EMC), pourrait-on connaître les avis de chaque équipe disciplinaire ?

M. le Proviseur propose une enquête préalable avant la tenue du prochain Conseil Pédagogique (fin mai début juin).

8.2 - Questions des représentants des parents au Lycée

1) Plusieurs parents s'inquiètent de l'absence, non remplacée, d'un professeur de physique-chimie depuis plusieurs semaines. Nous savons que le Lycée met tout en œuvre pour trouver une solution. Une intervention de la FCPE (par ex : par l'envoi d'un courrier au rectorat...) pourrait peut-être faire avancer les choses. N'hésitez pas à nous solliciter.

M. le Proviseur explique que l'absence d'un professeur a lieu pour raisons médicales. Les demandes du Proviseur pour un remplacement sont restées vaines. Le choix a donc été fait, en concertation avec l'équipe disciplinaire, de remplacements en interne sur les spécialités de Terminale. Une représentante des parents d'élèves fait remarquer que l'absence de cours est très préjudiciable en classe de seconde pour des élèves qui auraient souhaité prendre la spécialité physique-chimie en 1^{ère} générale. M. le Proviseur espère une amélioration de la situation au retour des vacances d'hiver et accepte le soutien à ce moment-là des parents d'élèves pour obtenir un remplacement le cas échéant. L'IPR de physique-chimie, présent dans l'établissement ce jour, est saisi du problème mais confirme qu'il n'y a pas de candidat.

2) Comment fixez-vous la date des journées portes-ouvertes ?

M. le Proviseur rappelle que la date est coordonnée avec les autres proviseurs du bassin ; ces dates s'imposent d'elles-mêmes. Une représentante des parents fait état du télescopage des portes ouvertes du lycée avec celles de l'enseignement supérieur. Une représentante des enseignants souligne qu'une réflexion sur une tenue des portes ouvertes un vendredi soir et un samedi matin pourrait être étudiée. M. le Proviseur aborde aussi l'idée que les portes ouvertes du post-bac soient dissociées du pré-bac, sur deux dates différentes (janvier-février pour le supérieur puis mars pour les secondes).

3) Nous avons depuis le début de l'année scolaire de plus en plus de remontées sur la baisse de qualité du self. Comment l'expliquez-vous ? De plus certains élèves remontent que, passée une certaine heure, les choix disponibles ne correspondent plus au menu affiché.

M. le Proviseur constate qu'il n'y a pas eu de remontée en ce sens lors de la commission alimentation, ni dans le cadre des retours des conseils de classe. Mme l'agent comptable rappelle les contraintes en ce moment au niveau des approvisionnements et des livraisons qui ne sont pas assurées, ce qui peut expliquer des menus changés à la dernière minute. Elle remercie les équipes pour leur capacité d'adaptation.

8.3 - Question au représentant de la communauté d'agglomération et/ou de la région

1) Quelles solutions de transport sont envisagées entre la gare et le Lycée ?

L'absence de M. Antoine Chéreau, représentant de la Communauté de Communes Terres de Montaigu qui avait annoncé sa présence à ce conseil d'administration ne permet pas de répondre à cette question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 52.

Les enseignants secrétaires de séance

Le Proviseur